

Adieu 2012, bonjour 2013

La direction Delphi France Blois laisse planer le doute, la peur, le chantage. La baisse des volumes, et son lot quotidien de commentaires, pourrait faire croire que l'entreprise est en difficultés.

Il n'en n'est rien !

Bien au contraire, l'année 2012 a été en terme de volumes et de bénéfices, une des meilleures années sur les 10 dernières.

Pour Delphi France Blois/La Rochelle, l'année 2013 sera une année charnière.

LE PROJET DRAGON

A ce jour, une équipe de 45 salariés Delphi travaillent sur ce projet Delphi Chine à Blois.

Les « beaux discours » de la Direction n'y changeront rien. Le Directeur des sites de Blois/ La Rochelle, exécutant de nos dirigeants américains, applique à la lettre les directives de John Furst et Rodney O Neal.

Aujourd'hui la CGT alerte et interpelle!

Ce projet, lorsqu'il verra le jour à l'aube de 2017 (RIA du 08 janvier 2013), risque de faire des dégâts : emplois, salaires, acquis sociaux... en France!

Soyons prêts à réagir. Dans la mythologie chinoise « là où sévit le dragon, cela se traduit par une politique de terre brûlée ».

Nous devons à Delphi France être en état d'alerte et prêts à réagir si le dragon voulait « cracher son feu », la CGT et l'ensemble des salariés le renverront dans sa tanière.

Oui nous le savons tous, la Chine est l'Eldorado des grands dirigeants de ce monde, profit oblige !! Peu importent les conséquences et les drames humains que cela engendre, le Tsunami sur l'emploi continu de frapper.



Chiffre RIA du 08 janvier 2013

Investissement 2013

Chine = 18.6 Millions

Delphi France = 16.2 Millions

Izmir NHB = 10.9 Millions

IASI = 3.8 Millions

Les chiffres parlent d'eux-mêmes!

SALAIRES 2012/2013

Tout avait bien commencé en intersyndicale CGT, CFDT, FO et CFE/CGC.

Front commun face à la direction.

Des propositions unitaires en matière d'augmentation de salaire, pour les salariés cadres et non cadres.

Là où le bas blesse, c'est l'attitude de la CFE/CGC qui a fait éclater l'intersyndicale. nous vous ferons grâce du résultat :

Le projet d'accord était à signer avec une date butoir fixée au 20 décembre 2012. La Direction, ne voyant aucune organisation syndicale, a appelé le syndicat CFE/CGC avec laquelle ils ont élaboré un nouveau projet dans le but d'obtenir leur signature.

Nos collègues de la CFE/CGC n'ont pas résisté à l'appel du dominant. Ils ont fait voler en éclat l'intersyndicale.

Dans quel but ont-ils agit de cette façon ? Au nom de qui ?

Résultat: la Direction a obtenu leur signature (la seule).



« Pourquoi cette attitude ? eux qui se disent légalistes, respectueux des instances représentatives du personnel. Dans quel intérêt, pourquoi ont-ils eu ce comportement de renégocier en catimini l'accord salaire ? Ils ont fait fi de leur parole aux syndicalistes »

Votre attitude a été irrespectueuse envers les salariés et ne vous grandit pas.

Nous savons que la direction vous a chaudement remercié pour avoir apposé votre signature au bas de cet accord.

Vous avez choisi une fois de plus de vous vendre à la direction en sachant très bien qu'elle vous sera plus que reconnaissante !!!!!

A nos collègues de la CFE/CGC n'utilisez pas le syndicalisme pour votre carrière.

Quelques rappels issus de la RIA du 08 janvier 2013

Coût de production : -7.5%

Productivité : + 5%

D'après vous sur le dos de qui ?

Salarié de Delphi tiens toi prêt (Français)

Delphi çalışanları hazır olun (Turc)

Angajat Delphi te duce gata (Roumain)

Pracownik Delphi przejdzie gotowy (Polonais)

Delphi employee takes you ready (Anglais)

德爾福員工把你準備好 (Chinois)

Empleado Delphi le lleva listo (Espagnol)

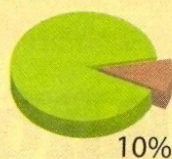
डेल्फी कर्मचारी आप को ले जाएं तैयार (Hindi)

Extrait du journal « ensemble! »

Part des salaires

La part des salaires dans le prix d'une auto est inférieure à 10% chez Renault.

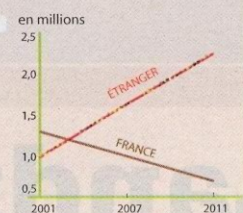
Source : FTM-CGT



Production

Les véhicules Renault sont de plus en plus montés à l'étranger et de moins en moins en France.

Source : rapports d'activité Renault



PS : nous réitérons notre demande à JR ALAIME et pour la quatrième fois, une date de renégociation de la refonte de la grille de salaires datant de l'accord cadre du 1997.